



Capsule d'information

Produits courants

À l'intention des agents et fournisseurs

Gré à gré pour les spiritueux

En recherche constante de stratégies qui permettent d'optimiser l'offre de produits et la mise en marché de ceux-ci, la Division de la commercialisation de la Société des alcools du Québec (SAQ) met de l'avant une occasion d'affaires; le mode d'acquisition gré à gré des spiritueux pour les produits courants.

Ce mode d'acquisition sera un complément au processus d'appel d'offres qui peut limiter, en certaines circonstances, la SAQ face à un marché compétitif et à une demande accrue de notre clientèle. Par conséquent, les règles de sélection de spiritueux pour les produits courants seront modifiées, dans certains cas d'exception, afin de permettre à l'entreprise d'être encore plus performante, de saisir des occasions plus rapidement et d'améliorer son agilité commerciale.

Modalités d'application

- Tous les fournisseurs de spiritueux de produits courants auront la possibilité de proposer des produits hors appel d'offres par le biais du catalogue Web;
- Les frais d'inscription seront les mêmes que lors d'un appel d'offres;
- La sollicitation de produit pourra être faite par la SAQ;
- Les produits sélectionnés en gré à gré seront soumis aux mêmes règles et conditions de la Politique d'achat et de mise en marché (PAMM).

Méthodologie

Veillez prendre connaissance du document intitulé *Entente gré à gré – Spiritueux – Produits courants* déposé, sur le portail électronique auquel vous êtes abonnés, sous l'onglet *Appel d'offres*.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter
notre **S**ervice d'**A**ssistance aux **R**elations d'**A**ffaires (SARA),
par courriel à sara@saq.qc.ca ou par téléphone au 514 254-2711.